

L'École d'économie rurale vétérinaire d'Alfort (1766-1813), une histoire politique et républicaine avec l'animal domestique

Thèse soutenue par Malik Mellah et dirigée par M. le Professeur Pierre Serna, le 20 janvier 2018. Le Jury était composé de Mme Nathalie Richard (rapporteur), MM. Christophe Degueurce (président), James Livesey (rapporteur) et Jean-Luc Chappey.

Malik Mellah



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/2031>

ISSN : 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Malik Mellah, « L'École d'économie rurale vétérinaire d'Alfort (1766-1813), une histoire politique et républicaine avec l'animal domestique », *La Révolution française* [En ligne], 14 | 2018, mis en ligne le 18 juin 2018, consulté le 20 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/2031>

Ce document a été généré automatiquement le 20 juin 2018.

© La Révolution française

L'École d'économie rurale vétérinaire d'Alfort (1766-1813), une histoire politique et républicaine avec l'animal domestique

Thèse soutenue par Malik Mellah et dirigée par M. le Professeur Pierre Serna, le 20 janvier 2018. Le Jury était composé de Mme Nathalie Richard (rapporteur), MM. Christophe Degueurce (président), James Livesey (rapporteur) et Jean-Luc Chappey.

Malik Mellah

- 1 À partir du 29 germinal an III, la République compte deux Écoles d'économie rurale vétérinaire : à Alfort et à Lyon. Dans sa riche histoire, l'institution d'Alfort a été, selon les périodes, « école royale », « école impériale » et « école nationale ». Qu'elle fût École d'économie rurale vétérinaire n'a jamais été vraiment interrogé. Tout au plus, les historiens – universitaires ou vétérinaires – ont considéré que cette appellation particulière constituait la marque de l'embarras du législateur. Elle formerait un compromis bâtard entre le domaine vétérinaire et le champ de l'agronomie. L'économie rurale vétérinaire ne serait que l'alliance momentanée, contre-nature et stérile (puisque sans postérité) d'un moment politique particulier de l'histoire de France. Les vétérinaires seraient alors des « victimes de la politique » dans une période réduite à des turbulences, des anticipations brusquées et des changements d'équilibre.
- 2 Il faut rompre avec ces appréciations. La création des écoles d'économie rurale vétérinaire doit être éclairée par une affirmation politique : une république qui se veut, à partir de 1795, une république commerciale et agricole de petits propriétaires en même temps qu'une république des mœurs n'a pas laissé de côté les questions du rapport à la nature, et particulièrement des relations à l'animal. Une pensée républicaine qui prétend que l'étude des relations des hommes avec leur milieu et que l'observation des relations des communautés avec leur environnement forme des clés de lecture et offre des répertoires d'actions n'a pas laissé totalement en marge l'animal domestique et le

domaine vétérinaire. Créer ces institutions nouvelles sur la base des écoles vétérinaires de l'Ancien Régime n'est donc pas un abâtardissement, mais la manifestation avec les animaux du projet de « réparer les crimes de la politique et les fléaux de la nature¹. »

- 3 L'ambition de ce travail de recherche n'est pas de construire une histoire véritablement vétérinaire ou scientifique de l'École d'Alfort, la plus ancienne école vétérinaire française sur son site d'origine (depuis 1766), la deuxième en Europe après celle de Lyon (fondée par Henri-Léonard Bertin et Claude Bourgelat en 1762)². Le projet et l'hypothèse de travail vont d'abord aborder l'École comme un lieu scientifique du pouvoir. Au-delà de l'histoire de cette institution, qui est une création de la monarchie, il s'agit surtout de considérer qu'il est nécessaire de prendre au sérieux les projets politiques révolutionnaires et républicains. En abordant les transformations de l'École d'Alfort, il est question d'étudier comment ces projets se concrétisent, comment ils investissent et transforment des institutions savantes et comment, en retour, ces savants et ces institutions nourrissent les projets politiques. Il s'agit donc de placer l'institution d'Alfort au centre des histoires croisées de l'administration, de la politique, des savoirs scientifiques et de l'économie politique : une histoire des hommes, mais aussi des animaux qui ont nourri des dynamiques révolutionnaires et républicaines.
- 4 En ce sens, cette thèse ne peut être coupée des orientations nouvelles et des perspectives de recherche tracées par l'Institut d'Histoire de la Révolution française au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est en effet question d'un enrichissement des études révolutionnaires, notamment par l'ouverture vers l'écologie politique, par l'appropriation de la dimension matérielle de la construction de la France républicaine ou par l'interrogation sur l'ensemble d'une communauté politique envisagée de bas en haut et davantage dans ces marges.
- 5 Notre conviction, que les séminaires puis les publications des enseignants-chercheurs de l'IHRF ont renforcée³, est que les études sur la période de la fin du XVIII^e siècle et des premières révolutions du XIX^e siècle ont beaucoup à gagner à intégrer les questionnements sur la nature et sur l'animal. La période se présente en effet comme un moment majeur de transformation des rapports entre sciences, agriculture, industrie, gouvernement des populations et gouvernement des « choses environnantes ». Sans doute davantage, faut-il aussi apprécier que les études sur la période révolutionnaire ont pleinement vocation à participer à toutes nos interrogations sur notre monde et sa genèse, en particulier sur des sujets autour de l'animal qui sont devenus véritablement politiques.

L'approche méthodologique

- 6 Mener à bien ce projet d'histoire politique de l'institution savante implique de considérer l'École d'Alfort comme le produit d'un environnement envisagé très largement qui intégrerait des dimensions naturelles, sociales, symboliques, scientifiques et politiques. En conséquence, nous n'avons pas emprunté spécifiquement l'entrée par les savoirs et ce que l'on qualifie de « travail de frontières ». Il ne s'agit pas de réfléchir spécifiquement à la dynamique de différenciation, de spécialisation et d'autonomisation de la médecine vétérinaire et des différents champs savants associés alors autour d'Alfort ou à Alfort. Nous n'avons pas non plus interrogé l'École en tant qu'organisation pédagogique ou que « communauté éducative ». Pour autant, tous ces aspects figurent dans la thèse : la durée

des études, la couleur des uniformes, la date des concours, les règlements intérieurs, l'agencement des différents espaces et tant d'autres thèmes sont repris et développés.

- 7 L'aspect chronologique est essentiel. Il fallait réfléchir aux temporalités des projets, à leurs emboîtements, au-delà des scissions et des ruptures « classiques » de l'histoire des sciences et, surtout, de l'historiographie vétérinaire. Comprendre la création des Écoles d'économie rurale vétérinaire de la République directoriale impose de s'emparer du XVIII^e siècle et de commencer l'investigation dès les années 1760, au moment où des projets réformateurs cherchent à mobiliser des savoirs sur les animaux domestiques pour transformer l'économie ou la société. Comprendre la spécificité du moment républicain de l'économie rurale vétérinaire implique encore de suivre les trajectoires personnelles et les discussions savantes au-delà de brumaire. La mise en place d'une organisation impériale, qui déconstruit le projet républicain, éclaire en effet l'originalité de la configuration savante.
- 8 Pour mener à bien ce travail de recherche, il faut considérer la documentation comme trois cercles concentriques. Le cœur en est formé par les sources qui concernent l'École, aux Archives départementales du Val-de-Marne, aux Archives nationales (dans la série F 10).
- 9 Le deuxième cercle concerne l'encadrement institutionnel des Écoles vétérinaires : le Contrôle Général, les diverses administrations de l'agriculture, les archives du ministère de l'Intérieur. Pour l'essentiel, cette documentation est conservée dans la riche sous-série F10 des archives nationales, constituant un ensemble foisonnant mais aussi lacunaire et d'un accès parfois peu aisé.
- 10 Le troisième ensemble envisage l'environnement politique, économique, social, culturel, scientifique et symbolique. Il s'agit d'une vaste littérature de savants, de publicistes, d'agronomes : des journaux, des essais, des dictionnaires, etc... écrits par des acteurs plus ou moins proches de l'École. La littérature agronomique s'est révélée particulièrement riche et bien au-delà de nos attentes. Elle révèle bien souvent la profondeur des projets révolutionnaires et républicains et dévoile la richesse et la vivacité des liaisons entre diverses sphères.

L'économie rurale vétérinaire

De l'économie rustique à l'économie politique

- 11 L'École d'Alfort est constamment associée à des projets politiques, à la réflexion sur les instances ou les leviers de transformation non seulement d'une science, mais, plus largement, de la monarchie, de la nation, de la société : réforme, développement agronomique puis régénération, civilisation, stabilisation, développement des arts économiques, contrôle des populations ou fixation des identités. L'École devient pour nous un « objet » historique qui permet de cristalliser des tendances majeures. Ainsi perçu, on comprend encore l'intérêt de deux des principaux professeurs d'Alfort pour les pratiques du mesmérisme dans la décennie 1780.
- 12 Ce caractère politique, on le constate dès l'instauration même des institutions vétérinaires. L'École d'Alfort n'est pas seulement le produit de la maturation de la pensée ou de la pratique hippiatrice, pas plus que le résultat de la seule lutte contre les épizooties. Il s'agit dès le départ d'un projet politique. Il faut rattacher sa création à

Henri-Léonard Bertin autant qu'à Claude Bourgelat. Il faut en effet se rapporter au « Ministère Bertin », étudié par André Bourde dans les années 1960, pour comprendre l'évolution des premières années. Ce constat pose la question du statut et du rôle de Claude Bourgelat, le savant fondateur, toujours présenté comme un grand organisateur et un encyclopédiste.

La permanence du cheval

- 13 Sans être à l'origine de l'impulsion initiale, l'hippiatrie savante et la maréchalerie sont les bases techniques et scientifiques des savoirs vétérinaires enseignés dans les Écoles. Le cheval est l'animal qui nécessite des soins et, surtout, dont la valeur les rend possibles. Ce n'est pas sans raison que Daniel Roche a consacré une œuvre importante à cet animal ou qu'une thèse est désormais en préparation à l'IHRF-IHMC. Nos relevés, dans la littérature vétérinaire comme dans les registres des hôpitaux, indiquent la prédominance du cheval dans le domaine vétérinaire et à Alfort. Néanmoins, en soulignant l'importance du cheval, ce que nous voulons mettre en avant, c'est l'utilisation de ces savoirs et de cet animal par les vétérinaires eux-mêmes. À chaque fois que les projets réformateurs sont en difficultés, l'écurie devient un refuge. La monarchie absolue et l'organisation des sciences avant 1789 sont marquées par des crises qui rejaillissent sur les institutions vétérinaires.
- 14 Dans ces moments de crise, les savants d'Alfort doivent se dissocier de projets politiques et économiques parfois durement mis en question dans les sphères du pouvoir ou de l'opinion publique en expansion. Le retour au cheval et à la cavalerie sont indissociables du thème des vétérinaires « victimes de la politique ». Des origines à la fin de la décennie 1780, les professeurs d'Alfort doivent régulièrement nourrir une pensée du retour à ce qui constituerait la pureté originelle et le modèle du fondateur. De nouvelles strates d'écriture vétérinaire apparaissent qui brouillent notre compréhension des évolutions profondes de l'économie rurale vétérinaire. Citons pour illustrer notre propos la *Notice sur l'établissement des Écoles vétérinaires* de Claude Bourgelat en 1778, l'*Almanach vétérinaire* de 1782 ou les *Instructions et Observations sur les maladies des animaux domestiques* de 1791. Autant d'ouvrages largement repris par les travaux constitutifs de l'historiographie du « travail de frontières » ; autant de publications qu'il est pourtant nécessaire de contextualiser pour envisager la capacité d'intervention des vétérinaires, et surtout les limites que la France d'Ancien Régime oppose aux politiques qui ont investi Alfort.

L'animal moteur

- 15 Un des points essentiels de notre travail est de souligner la centralité, sinon l'importance, de l'animal domestique dans les projets des transformations économiques et sociales. Ces transformations sont pensées dans la nature. Le XVIII^e siècle n'a pas seulement pensé l'animal. Il a également cherché à mieux le conserver, le perfectionner, l'acclimater ou le mettre au service de l'homme. La pensée des transformations économiques et sociales s'inscrit dès lors dans une pensée politique nécessairement teintée d'écologie.
- 16 Pour comprendre l'importance de l'animal et le maintien des Écoles vétérinaires, y compris dans la période les plus agitées, il faut renvoyer au rôle moteur des bêtes. Il y a une pensée métabolique de mise en mouvement de l'économie, de transformation des campagnes ou de mise en relation des villes et des espaces ruraux qui part du corps de l'animal. C'est le fumier qui fait le bon pain. Ce sont les animaux qui fournissent les

matières premières, les engrais, la force de traction et la capacité à mettre en circulation. La place des institutions d'économie rurale vétérinaire doit être rapportée à ces réflexions et à des initiatives nombreuses qui dépassent le seul cadre des écoles vétérinaires. Des savants plus ou moins marginaux ou des cercles plus ou moins structurés réfléchissent à la possibilité de transformer avec l'animal.

- 17 Entre 1782 et 1788, Alfort vit sa mal nommée période académique. Sous l'impulsion de Bertier de Sauvigny, l'École vétérinaire est investie par « l'économie rurale », c'est-à-dire par l'ensemble des savoirs qui ont pour but de tirer de la terre tous les produits qu'elle peut fournir. On réunit dans l'institution des grands savants médecin, chimiste, naturaliste... (Vicq d'Azyr, Fourcroy, Daubenton, Broussonet), on crée les conditions du rassemblement et de la création du savoir. Daubenton invente l'économie vétérinaire, Broussonet milite pour l'économie rurale. Les vétérinaires et les élèves sont associés à un projet qui vise à fournir des clés de lecture et de compréhension ainsi que des catégories de pensées et des répertoires d'action. C'est la naissance de l'économie rurale vétérinaire. Entre, d'une part, la terre qui forme le sujet et, d'autre part, le produit qui constitue le résultat et l'objectif, se déploie une science de l'animal de plus en plus dynamique.
- 18 L'animal permet une réflexion sur la taille optimale de l'unité de production qui dépasse la question récurrente de la dualité entre petite et grande propriété. Développer les sciences de l'animal domestique est un moyen de soigner cette maladie de l'espace que constituent les défrichements inconsidérés qui menacent les paysages, les forêts et la stabilité sociale.

Une dynamique proprement républicaine

- 19 De la même façon qu'Alphonse Aulard a retracé, dans son *Histoire politique de la Révolution*, la formation dès avant 1792, chez les Français qui ne voulaient pas encore de la République, d'un « état d'esprit républicain », il est possible de considérer qu'il a existé une économie rurale vétérinaire républicaine qui naît dans le mal nommé moment « académique » de la décennie 1780. La crise de la monarchie, devenue manifeste à partir de 1788, laisse l'apparence immédiate et trompeuse d'un échec. Les Vicq d'Azyr, Broussonet, Daubenton et Fourcroy doivent quitter Alfort en abandonnant des travaux tout juste ébauchés et des collections à peine constituées. Les vétérinaires d'Alfort doivent produire une argumentation de circonstance, excitant les particularités de l'art vétérinaire. Les principaux éléments de la pensée républicaine de l'économie rurale vétérinaire sont néanmoins déjà posés.
- 20 De 1788 à 1792, aucun projet substantiel n'investit l'École d'Alfort, désormais agitée par les considérations financières. Pour autant, le domaine vétérinaire et ses liaisons avec l'économie rurale demeurent des registres mobilisateurs en rapport avec une volonté profonde de transformation. L'examen de la presse agronomique le démontre. Les vétérinaires, parmi d'autres savants, œuvrent pour proposer des perspectives à moyen terme et des remèdes pour les maux immédiats. À partir de la fin 1792, une tentative d'affirmation institutionnelle de l'économie rurale vétérinaire se présente avec l'accession de Jean-Marie Roland de la Platière au ministère de l'Intérieur. Ce domaine du savoir devient une des justifications principales du projet de ménagerie porté par la Société d'Histoire naturelle. Henri Grégoire, parmi d'autres acteurs, propose des « maisons d'économie rurale ». La Société d'agriculture devient « Société libre d'économie rurale ».

- 21 Ce caractère de registre mobilisateur s'accroît après 1794 et les chocs écologiques, politiques, économiques et moraux de la crise de l'an II. La construction du nouvel ordre politique de la République du Directoire s'accompagne d'une effervescence éditoriale et discursive autour de l'économie rurale. Surtout, on relève un ensemble de décisions et d'institutions qui consacrent la place de l'économie rurale vétérinaire comme un moyen de réaliser un projet politique. Parmi ces institutions et ces décisions, le décret du 29 germinal an III invente les « écoles d'économie rurale vétérinaire » de la République. Des discours sur la nécessité de prendre soin de la condition animale sont portés jusqu'au sein des institutions républicaines.

L'économie rurale vétérinaire disparaît avec la République

- 22 L'École d'Alfort est un bon observatoire des dynamiques qui accompagnent le passage au Consulat à vie puis à l'Empire. La mise en place progressive de l'organisation impériale des savoirs s'accompagne d'une reconfiguration des institutions du Directoire. Un nouveau découpage des savoirs dénoue les maillons de l'économie rurale vétérinaire. Cette dernière devient une pensée et une pratique parmi d'autres. Les vétérinaires et leurs savoirs tendent à être mis au service de « l'industrie agricole » et du développement des arts économiques de Chaptal. Une mise en ordre s'opère au sein de l'institution vétérinaire qui passe par la promotion d'un « patron » (Jean-Baptiste Huzard) et l'exclusion de professeurs associés au Directoire et aux ambitions encyclopédiques.
- 23 Défendre l'économie rurale vétérinaire devient dès lors une pensée et une attitude qui prônent le maintien du projet fondé sur le progrès, la perfectibilité et l'unité du genre humain. En ce sens, cette défense prend un sens clairement « républicain ». Après le rétablissement de l'esclavage et le passage à l'Empire paraissent, dans des ouvrages d'agronomie ou de médecine, les textes les plus substantiels voulant intégrer l'animal dans le cercle des idées morales sous la plume de Cabanis, de l'Abbé Grégoire ou de Parmentier. Ces textes incorporent tout ce qui a été ébauché ou mis en place à Alfort depuis la décennie 1780.

Il a existé une science républicaine du corps de l'animal vivant

- 24 L'économie rurale vétérinaire est une tentative (ou une modalité) de passage d'un mode disciplinaire de gestion de la dégénération, de la disette et des épizooties, par des réquisitions, des cordons sanitaires et des abattages, à un mode indirect de correction économique, sociale et politique fondé sur les apports de la science et de la philosophie quant au comportement rationnel des acteurs (le paysan, le propriétaire, le vétérinaire). C'est, en dernière analyse, une possibilité de créer un « pouvoir doux ».
- 25 L'économie rurale vétérinaire débouche sur une science du corps de l'animal vivant qui n'est pas une moindre science ou un ensemble de savoirs par défaut. Cette création suppose l'étude des lois qui gouvernent l'agriculture et la nature en même temps que l'identification des leviers d'action permettant d'agir sur la vie et sur la population. Elle induit également l'expérimentation de ces leviers et la mise en examen de ces lois. Cette science devient proprement républicaine lorsqu'il y a incorporation et projection par l'intermédiaire des moyens de la République, en particulier au sein de la Commission d'Agriculture et des Arts : on compte, on fait circuler, on construit, on diffuse, on instruit...

- 26 Cette science est bien loin du messianisme scientifique révolutionnaire qui se serait manifesté dans la mobilisation physiologique débridée du XIX^e siècle. Elle fonctionne en effet sur le projet thérapeutique et pédagogique de la République directoriale en utilisant tous ses leviers : les mœurs, l'instruction, les vertus familiales, le commerce...
- 27 En ayant recours à quelques anachronismes, il faut considérer que cette science républicaine de l'économie rurale vétérinaire incorpore une zootechnie d'avant la zootechnie. Ce domaine du savoir est défini par André Sanson sous la monarchie de Juillet comme « l'ensemble des lois scientifiques qui régissent la production du bétail ». L'économie rurale vétérinaire peut se définir comme l'ensemble des lois scientifiques qui gouvernent le bétail comme producteur.
- 28 Cette science incorpore également une éthologie républicaine. Le projet de l'économie rurale vétérinaire justifie l'observation des animaux, non pas seulement dans la nature, mais aussi dans des milieux anthropisés : avec les hommes, proches des hommes, au travail. De là découle l'importance des ménageries, mais aussi la valorisation de certaines pratiques de domestication. À l'opposé, cette science justifie la stigmatisation des comportements brutaux.
- 29 On observe les animaux, on recherche les signes et les manifestations de leur sensibilité. On projette sur eux des comportements sociaux. Il est intéressant de noter que notre projet « démocratique » contemporain autour des bêtes ou nos tentatives de construction d'une histoire « du point de vue animal » incorpore également ces dimensions. L'économie rurale vétérinaire aboutit aussi à des traces ou des ébauches d'une histoire d'individus non-humains.
- 30 Cette science qui pense le corps de l'animal aussi bien que les relations de l'homme et de la bête incorpore enfin des savoirs médicaux : les rapports du physique et du moral, la pensée néo-hippocratique médicale, le galvanisme. L'hygiène vétérinaire qui les rassemble concurrence désormais l'anatomie comme fondement de la science vétérinaire.

NOTES

1. *Rapport au nom du comité d'agriculture* par Eschasseriaux. Imprimé par ordre de la convention nationale, de l'imprimerie nationale, in-8° de 48 pages.
2. Cette approche a sa cohérence et déjà ses historiens, pour l'essentiel vétérinaires. Alcide RAILLIET et Léon MOULÉ sont les auteurs d'une monumentale *Histoire de l'École d'Alfort* publiée en 1908. La tradition des thèses vétérinaires et quelques travaux récents continuent de nourrir cette entrée par les savoirs.
3. En particulier, *Annales historiques de la Révolution française*, Pierre SERNA (dir.), vol. 377, n° 3, *L'animal en Révolution*, 2014 ; Pierre SERNA, *L'Animal en République. 1789-1802. Genèse du droit des bêtes*, Toulouse, Anacharsis, 2016 .

AUTEUR

MALIK MELLAH

Docteur en histoire

IHRF-IHMC

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne